Image not found or type unknown

Echange de permis de conduire tunisien en permis francais

Par **Kim1**, le **03/09/2012** à **18:48**

Bonjour,

Je suis de double nationalité : suédoise et tunisienne. J'ai passé mon permis en Tunisie en 1993. Aujourd hui je reside en Suède là ou mon permis n'est valable qu'un an, apres cela je dois repasser l'intégralité de mon permis de conduire sachant que la Suède n'a pas d'accord de réciprocité avec la Tunisie et ne me permet pas de le changer comme c'est le cas avec la France.

Je suis tres souvent en France puisque je suis proprietaire d'un bien immobilier, et je voudrai savoir s'il m est possible de bénéficier de l'avantage de l'accord de réciprocité entre la France et la Tunisie pour l'échange de mon permis, cela bien sûr, si je m'inscris comme résident en France.

Je vous remercie d avance pour votre réponse.

Cordialement.

Kim

Par **Tisuisse**, le **03/09/2012** à **19:21**

Bonjour,

C'est mission impossible pour vous car vous ne résidez pas en France de façon permanente. Vous n'êtes pas en mesure de prouver que êtes salarié en France (pas de fiche de paye à votre nom), pas d'inscription à la sécurité sociale, pas de carte d"électeur, etc.

Par contre, votre futur permis suédois, lui, vous permettra de rouler en France.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés